RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

ESSENTIEL | NOUVELLE-AQUITAINE

SEPTEMBRE 2026 N°87

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les melons en Nouvelle-Aquitaine : chiffres clés



La Nouvelle-Aquitaine est la 3ème région française pour la production de melon derrière Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'ex-région Poitou-Charentes demeure le berceau historique du melon charentais, avec notamment l'identification géographique protégée (IGP) « Melon du Haut-Poitou », reconnue depuis 1998. Ainsi, la Vienne s'impose comme le principal contributeur régional.

La Nouvelle-Aquitaine, troisième région productrice de melons en France

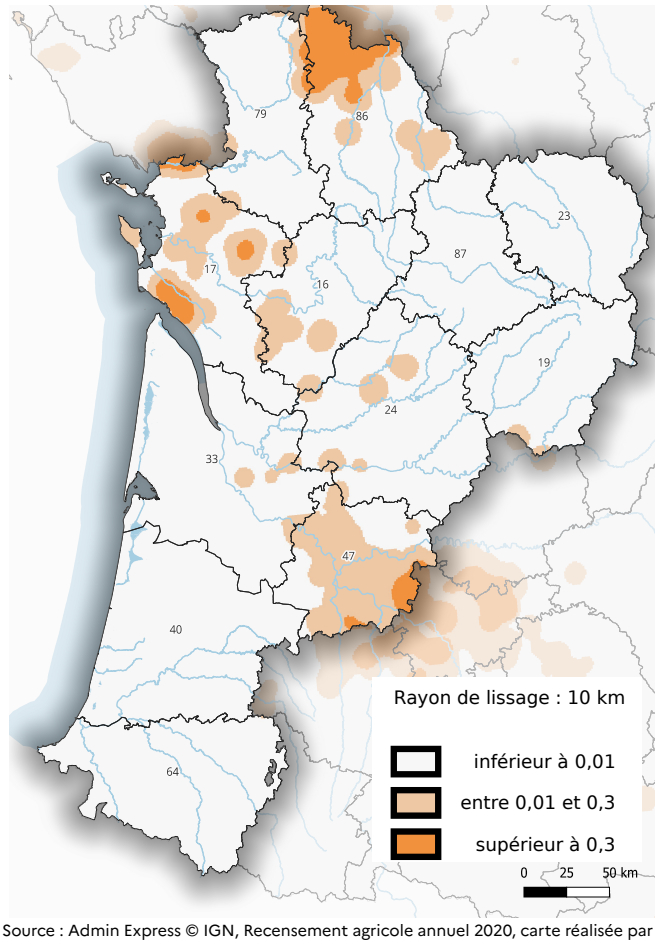
La Nouvelle-Aquitaine se situe au 3e rang des régions françaises productrices de melons, derrière Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle représente environ 15 à 17 % des surfaces nationales selon les années et conserve de façon constante cette troisième place en volume de production.

Des surfaces stables et une production concentrée sur quelques départements

Les surfaces consacrées au melon en Nouvelle-Aquitaine restent globalement stables entre 2022 et 2025, autour de 2 100 à 2 200 hectares. En revanche, la production régionale évolue davantage d'une année sur l'autre, en lien avec les rendements et les conditions climatiques. Après un niveau élevé en 2023 (47 700 tonnes), elle recule en 2024 et 2025 pour s'établir à environ 41 600 tonnes.

Au sein de la région, la production de melons est fortement concentrée sur quelques départements. La Vienne s'impose comme le principal contributeur régional, avec plus de 23 000 tonnes produites en 2025, loin devant les autres territoires. La Charente-Maritime et le Lot-et-Garonne constituent également des pôles majeurs, affichant des volumes significatifs et stables sur la période. Ces trois départements concentrent l'essentiel des surfaces et volumes régionaux. L'ex-région Poitou-Charentes demeure le berceau historique du melon charentais, avec notamment l'IGP « Melon du Haut-Poitou », reconnue depuis 1998.

Carte 1
Répartition des surfaces (ha/km²) de melons en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Admin Express © IGN, Recensement agricole annuel 2020, carte réalisée par le SRISET

Tableau 1

Les surfaces et productions de melons en Nouvelle-Aquitaine, par départements de 2022 à 2025

Unités : hectares, tonnes

	2020	2022		2023		2024		2025	
	*Nombre d'exploitations**	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*
Nouvelle-Aquitaine	**1 055**	**2 223**	**38 036**	**2 230**	**47 747**	**2 253**	**45 503**	**2 106**	**41 610**
Nouvelle-Aquitaine / France entière (%)	*15 %*	*18%*	*13%*	*18%*	*15%*	*17 %*	*15 %*	*16 %*	*13 %*
Rang occupé par la production Nouvelle Aquitaine /France entière*	-	**3**		**3**		**3**		**3**	
Charente	42	45	765	55	1 238	65	1 368	65	1 332
Charente-Maritime	136	488	8 296	488	10 980	488	10 330	328	6 724
Corrèze	39	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Creuse	19	0	-	0	-	0	-	0	-
Dordogne	143	20	340	20	356	21	359	24	431
Gironde	64	6	102	6	107	6	108	7	140
Landes	45	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Lot-et-Garonne	216	465	7 905	472	8 284	495	8 342	526	9 297
Pyrénées-Atlantiques	85	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Deux-Sèvres	38	7	119	7	158	7	148	7	143
Vienne	182	1 160	19 720	1 150	25 875	1 140	24 144	1 140	23 370
Haute-Vienne	46	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS

s : secret statistique, NS : non significatif

Sources : *Agreste – RA 2020, Statistiques agricoles annuelles 2022 à 2025 (provisoire)

Au niveau national, un déficit offre-demande en légère amélioration

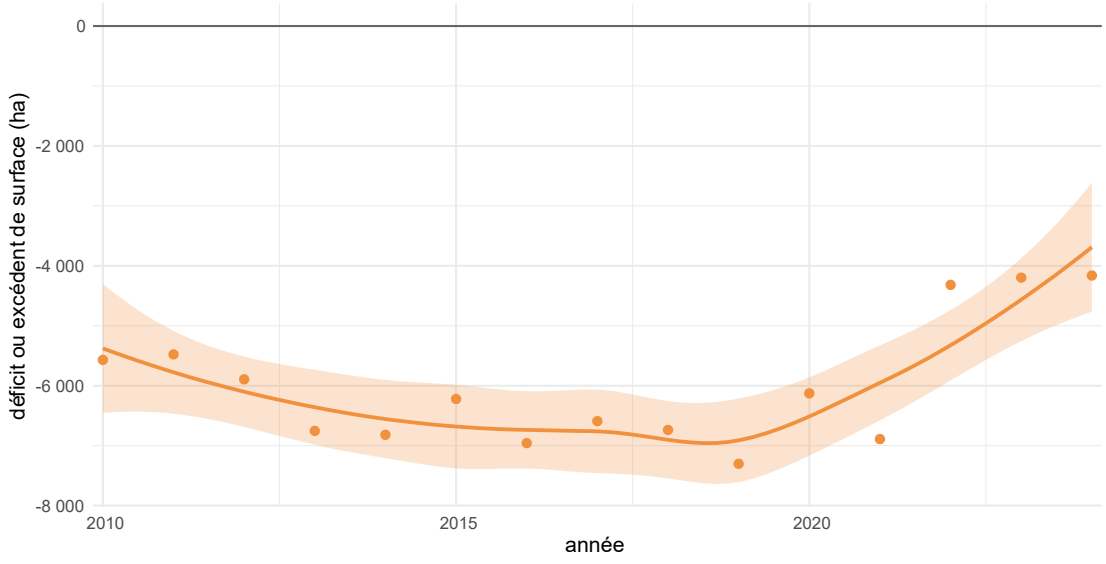
Au niveau national, depuis 2010 les surfaces en melons ne suffisent pas à couvrir les besoins. En 2010, ce déficit atteignait environ 5 500 hectares (*graphique 1*).

Ce déficit s'est ensuite creusé progressivement jusqu'en 2019, atteignant un déficit de 7 000 hectares. Depuis, la situation s'améliore : le déficit se réduit et s'élève aujourd'hui à environ 4 000 hectares. La France ne couvre donc pas encore l'ensemble de ses besoins en melons, mais l'écart entre production et consommation s'est nettement resserré au cours des dernières années.

Graphique 1

Bilan surfacique de l'auto-approvisionnement en melons en France métropolitaine

Unités : hectares



Source : Agreste – Statistiques agricoles annuelles, bilans d'approvisionnement

Champ : France métropolitaine

Définition : Le bilan surfacique d'auto-approvisionnement est un concept théorique permettant de visualiser si la France produit assez pour répondre à la consommation des habitants. Quand la courbe est au-dessus de zéro, la production dépasse les besoins ; quand elle est en dessous, il manque des surfaces pour couvrir la demande.

MÉTHODOLOGIE

Ce document s'inscrit dans une série de fiches qui portent sur une sélection de produits emblématiques de la région Nouvelle-Aquitaine et/ou constitutifs de l'alimentation des Français, afin d'interroger la place de la région dans des cultures pouvant contribuer à la **souveraineté alimentaire nationale.**

Les données de surfaces et de productions proviennent des **Statistiques agricoles annuelles (SAA)**; le nombre d'exploitants et la cartographie des surfaces sont issus du Recensement agricole 2020 (RA 2020). Le champ géographique couvre la Nouvelle-Aquitaine et ses départements, avec des comparaisons au niveau des principales régions productrices et au niveau national.

Le **bilan surfacique d'auto-approvisionnement** est calculé à l'échelle de la France métropolitaine, ce concept étant moins pertinent pour des territoires restreints. Il s'agit d'un indicateur théorique, exprimé en hectares, mesurant la capacité apparente de la production agricole à couvrir la consommation, hors flux d'importations et d'exportations. Les calculs reposent sur les enquêtes du SSP, complétées par les données des Douanes, de FranceAgriMer et de l'Insee, ainsi que par des informations issues des organisations professionnelles et instituts techniques.

Accéder à la publication nationale « Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2023-2024 » :
https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2519/detail/

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
https://agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Rédactrices : Geneviève MAJESTÉ, Mélodie TRIOREAU, Delphine BESSON
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution – ISSN : 2726-8640 – © Agreste 2026